



L'INFOCOURRIEL L'HÉVÉA

BULLETIN D'INFORMATION PRODUIT PAR LE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC DU QUÉBEC (CSMOICQ)

Numéro 5, 1^{er} octobre 2004

SOMMAIRE

Une nouvelle chronique sur la gestion environnementale.
L'innovation et le développement de produits dans les entreprises de fabrication.
Recylages Transpneu adopte une technologie de pointe.
Les gouvernements face à l'émergence de la Chine.
Salon Éducation Formation Carrière de Montréal.
Journée carrière de l'Université de Sherbrooke

UNE NOUVELLE CHRONIQUE SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Vous avez été nombreux à manifester de l'intérêt à l'égard de la gestion environnementale. Pour répondre à vos nombreuses questions, le CSMOICQ s'est joint au [Groupe DGE International](#), une firme spécialisée dans l'implantation de systèmes de gestion environnementale (SGE) conformes à la norme ISO 14 001 ainsi que dans la réalisation d'études et de vérifications environnementales.

L'équipe du CSMOICQ est heureuse de vous présenter ses deux nouveaux collaborateurs qui viendront régulièrement vous entretenir de gestion environnementale, tout au long de l'année.

Sophie Gauvin, M.Env. – Spécialiste en environnement

Fondatrice et présidente du Groupe DGE International Inc., Sophie Gauvin est spécialiste en gestion environnementale. Elle a œuvré dans des divers domaines dont l'industrie du caoutchouc, l'agroalimentaire, les matériaux composites, la transformation de métaux et le plastique. On lui doit l'obtention de plus de 20 certifications de systèmes ISO 14001 dont celui de Waterville TG.

Yves Lépine, M.Env. – Spécialiste en environnement

Yves Lépine est chargé de projet en environnement au sein du Groupe DGE International. Il a participé à l'implantation de plusieurs systèmes de gestion environnementale ISO 14001 auprès d'entreprises manufacturières dont celui des usines de Saargummi Québec. Il a également réalisé plusieurs évaluations environnementales à l'étranger pour des projets de partenariats d'affaires en milieu industriel financés par l'ACDI.

Qu'est-ce que la gestion environnementale?

La gestion environnementale se prête à plusieurs interprétations. En effet, le champ d'action dans ce domaine, de même que la nature des actions peuvent différer énormément d'un organisme à l'autre. Règle générale, la gestion environnementale se définit comme un « *ensemble de procédures, écrites ou non, plus ou moins organisées ou systématiques, qui visent des actions environnementales dans le but d'assurer la conformité et la productivité de l'entreprise* ». On entend par action environnementale, un geste visant à réduire les impacts environnementaux négatifs résultant des activités, produits ou services de l'entreprise.

Niveaux de gestion environnementale

L'environnement occupe plus ou moins d'importance selon la direction de l'entreprise, son historique, ses clients, son secteur d'activité, etc. De façon générale, la gestion environnementale peut être divisée en cinq niveaux selon l'intérêt qu'on lui accorde. Voici donc ces niveaux :

Niveau 1

Consiste à faire des actions ponctuelles réactives à des problèmes rencontrés dans les activités. Il s'agit plutôt d'un contrôle des nuisances et de réponses aux plaintes que d'une gestion environnementale. Par exemple, une entreprise effectue une réparation sur un équipement après que celui-ci ait causé un déversement de matière dangereuse.

Niveau 2

Consiste à réaliser des actions sectorielles et planifiées. Ce niveau correspond à un plan d'action pour une problématique particulière, mais sans structure de soutien liée à l'environnement. Par exemple, la planification et l'installation d'un système de refroidissement en circuit fermé lors d'un changement de procédé afin de réduire la consommation d'eau. Cependant, on ne retrouve pas de priorisation des actions ni de responsabilité formelle.

Niveau 3

Consiste à mettre en place un système de gestion interne sans obtenir la certification. Cette méthode a l'avantage de réduire la rigidité des exigences et de pouvoir s'adapter aux besoins de façon plus spécifique, tout en bénéficiant des retombées économiques. Cependant, ce système est souvent accompagné d'un laisser-aller, car il n'est pas vérifié à l'externe.

Niveau 4

Consiste à mettre en place un système de gestion environnementale (SGE) certifié. Cette reconnaissance externe comporte plusieurs avantages. Elle permet de démontrer l'engagement environnemental face à la concurrence, aux clients, auprès des institutions financières, des organismes légaux, etc. En plus des retombées économiques, la vérification externe assure le maintien et l'amélioration du SGE. La mise en place d'un tel système nécessite des ressources internes et une volonté environnementale soutenue.

Niveau 5

Consiste à l'amélioration continue du SGE. L'amélioration peut se faire par l'intégration d'exigences complémentaires telle que la santé et la sécurité au travail. Elle peut également se traduire par l'ajout de critères environnementaux dans les processus de l'entreprise. Par exemple, le développement d'une stratégie de sélection des fournisseurs à l'aide de critères environnementaux ou l'analyse du cycle de vie des produits pour faire une gestion responsable à la fin de vie utile du produit fabriqué.

Modèles de système de gestion environnementale

Il existe plusieurs cadres pour structurer un système de gestion environnementale et améliorer le niveau de gestion d'une entreprise. La gestion environnementale se fait sur une base volontaire. Les initiatives volontaires sont des normes, des codes de conduite ou d'autres mesures adoptées par les entreprises, sans qu'elles n'y soient tenues par la loi. Elles sont appuyées par les entreprises, mais aussi par les gouvernements, qui souvent manquent de fonds, et jugent qu'il est moins coûteux et plus efficace d'améliorer la gestion environnementale de façon volontaire que d'utiliser l'approche réglementaire.

Il existe plusieurs normes et codes de bonnes pratiques de gestion environnementale un peu partout dans le monde. Parmi ces modèles, deux normes visant à mettre en œuvre un système de gestion environnementale sont couramment utilisées. On trouve ainsi le EMAS (Système de management environnementale et d'audit) surtout en Europe. Ce système a été mis au point par la Commission européenne afin de promouvoir l'amélioration des performances environnementales des industries et de fournir des informations au public. Quant à la norme ISO 14000, elle est de loin la plus répandue mondialement. C'est le modèle auquel le plus grand nombre d'organismes ont souscrit. La norme ISO 14000 est très flexible et permet l'implantation d'un SGE dans tout type d'organisme, quel que soit sa taille ou son secteur d'activité.

Prochain article : Qu'est-ce que la norme ISO 14000?

Sophie Gauvin, M. Env.

Yves Lépine, M. Env.

www.dgeinternational.ca

L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS DANS LES ENTREPRISES DE FABRICATION

Le ministère du Développement économique et régional et Recherche (MDERR) publiait en juin dernier une brochure intitulée « L'innovation et le développement de produits dans les entreprises de fabrication » qui démontre, à l'aide d'exemples de cas, le succès québécois en matière de développement de produits. Parmi les 8 études de cas présentées, 2 entreprises du secteur de la transformation du caoutchouc témoignent de leur expérience sur la façon dont se réalise le développement de produits novateurs.

Soucy International inc :
maîtriser la conception pour mieux servir le donneur d'ordre
(<http://www.caoutchouc.qc.ca/private/01.asp?DocumentID=119>)

L. P. Royer :
conception de produits pour des marchés spécialisés
(<http://www.caoutchouc.qc.ca/private/01.asp?DocumentID=118>)

Source : [Ministère du Développement économique et régional et Recherche \(MDERR\)](#)

RECYCLAGES TRANSPNEU ADOPTE UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

Le *Journal des Affaires* publiait, le 28 août dernier, une série d'articles sur le recyclage. Parmi les articles parus, un concernait Recyclages Transpneu, une entreprise spécialisée en recyclage de pneus.

Cliquez ici pour accéder à l'article

<http://www.caoutchouc.qc.ca/private/01.asp?DocumentID=117>

Parlez-nous de vous

Le CSMOICQ invite les entreprises du secteur à lui faire part de toute nouvelle ou projet les concernant.

L'infocourriel l'Hévéa sert aussi à parler de vous!

info@caoutchouc.qc.ca

(514) 253-0666

LES GOUVERNEMENTS FACE À L'ÉMERGENCE DE LA CHINE

Le 9 septembre dernier l'Institut C.D. Howe dévoilait une étude (en anglais) invitant les gouvernements à réagir de façon énergique et créative aux nouvelles opportunités et dangers découlant de l'expansion économique rapide de la Chine. Sans quoi, nous pourrions perdre l'avantage d'être le premier partenaire commercial des États-Unis.

Selon l'auteur, Wendy Dobson de la Rotman School of Management, il est impératif que le Canada consolide ses acquis économiques en Amérique du Nord. Notre approche quant à la Chine devrait notamment soutenir l'accès de nos PME au marché chinois et le développement d'un plan de contingences en cas de problèmes économiques en Chine. Rappelons que ce pays est maintenant responsable d'une grande partie de la croissance économique dans le monde.

Source : Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ)
(<http://www.cme-mec.ca/qc/media.asp?id=185>)

SALON ÉDUCATION FORMATION CARRIÈRE DE MONTRÉAL

Le CSMOICQ sera présent au Salon Éducation Formation Carrière qui se tiendra du 13 au 16 octobre prochain à la Place Bonaventure de Montréal.

Cette participation nous permettra d'informer les jeunes sur les divers programmes de formation liés au secteur de la transformation du caoutchouc. Une invitation sera également lancée aux chercheurs d'emploi afin qu'ils publient leur curriculum vitae sur le [Placement en ligne de l'industrie du caoutchouc](#).

JOURNÉE CARRIÈRE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Rappel aux employeurs,
il est encore temps de publier vos offres d'emploi sur le
www.caoutchouc.qc.ca/emploi

Le CSMOICQ participera à la journée carrière de l'Université de Sherbrooke qui se tiendra le 6 octobre prochain.

Les employeurs ayant des besoins de main-d'œuvre spécifiques pour des postes qui requièrent une formation de niveau universitaire sont invités à publier leur offre d'emploi et/ou offre de stage sur le service de [Placement en ligne de l'industrie du caoutchouc](#). Le CSMOICQ se chargera de faire la promotion des offres d'emploi et/ou stage auprès des étudiants-finissants.

LE COMITÉ | FORMATION CONTINUE | EMPLOI | L'INDUSTRIE | LE CAOUTCHOUC | OÙ ET QUOI ÉTUDIER? | POUR NOUS JOINDRE

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes abonné au bulletin d'information électronique du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du caoutchouc du Québec (CSMOICQ).

Pour vous désabonner de l'Infocourriel du CSMOICQ, [cliquez ici](#)

Pour consulter nos archives ou afficher ce message dans votre fureteur, [cliquez ici](#).

[© 2004, CSMOICQ. Tous droits réservés](#)

Emploi
Québec 

Cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.